



Département du Tarn

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON**

Séance du 9 avril 2025

<p>Nombre de membres :</p> <p>Afférents au Conseil d'administration : 15</p> <p>En exercice : 15</p> <p>Date de convocation : 3 avril 2025</p> <p>Date d'affichage : 3 avril 2025</p> <table border="1"> <tr> <td>Présents : 10</td> <td>Abstention : 0</td> </tr> <tr> <td>Représentés : 3</td> <td>Votes pour : 13</td> </tr> <tr> <td>Votants : 13</td> <td>Votes contre : 0</td> </tr> </table>	Présents : 10	Abstention : 0	Représentés : 3	Votes pour : 13	Votants : 13	Votes contre : 0	<p>L'an deux-mille-vingt-cinq et le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Thierry Dufour, Président.</p> <p>Présents : M. Thierry DUFOUR, Mme Nawel BENSETTI (pouvoir reçu de Mme Caroline Blanco Liquière) ; M. Alfred KROL ; M. Philippe CACERES (pouvoir reçu de Mme Brigitte Vergnes) ; M. Claude JOUANY ; Mme Nawal LAGHZAOUI ; Mme Annie CAVAILLÈS ; M. Serge COTTO (pouvoir reçu de M. Jean-Philippe Souquière) ; Mme Anne-Marie GUYADER ; Mme Yolande LARTIGUE</p> <p>Absents représentés : Mme Caroline BLANCO LIQUIERE (pouvoir donné à Mme Nawel Bensetti) ; Mme Brigitte VERGNES (pouvoir donné à Philippe Caceres) ; M. Jean-Philippe SOUQUIÈRE (pouvoir donné à M. Serge Cotto)</p> <p>Absentes excusées : Mme Pascale BERLY ; Mme Hélène AILLOS</p> <p>Secrétaire : Mme Nawel BENSETTI</p> <p>Représentation EHPAD : M. Jean-Marie RUFFEL, Directeur</p>
Présents : 10	Abstention : 0						
Représentés : 3	Votes pour : 13						
Votants : 13	Votes contre : 0						

DEL.CCAS N°2025-5 : Subventions aux associations pour l'année 2025

Madame la vice-présidente expose aux membres du Conseil d'Administration les propositions d'attribution de subventions aux associations selon le tableau suivant :

Associations	2025
Aide à Domicile en Milieu Rural - 3 route de Teillet - 81990 FRÉJAIROLLES	4 000 €
Banque alimentaire - 6 rue Denis Papin - 81160 SAINT-JUÉRY	500 €
Croix-Rouge - 168 avenue de Lattre de Tassigny à ALBI	400 €
Épicerie Sociale - 6 rue Denis Papin - 81160 SAINT-JUÉRY	500 €
Restos du Cœur - zone d'activités l'Abeillé - 81400 BLAYE-LES-MINES	400 €
Secours Populaire - 25 rue de la Berchère à ALBI	500 €
Citoyens 21 - 35 avenue François Verdier à ALBI	500 €
Comité départemental de la Ligue contre le Cancer - 26 rue du Roc à ALBI	1 000 €
DREAM TIM - chez Bruno SELOSSE - 1 rue Henri Nègre - 81350 VALDERIES	300 €
Paroles de Femmes 8 rue de la Madeleine 81600 GAILLAC	400 €
SOS Amitié - BP 70 - 81002 ALBI Cedex	300 €
VMEH (Visiteurs de Malades en Etablissements Hospitaliers) - 22 boulevard Sibille à ALBI	300 €
Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc (CPG-CATM) - 22 avenue Colonel Teyssier à ALBI	250 €
TOTAL.....	9 350 €

Entendu le présent exposé, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions ci-dessus énoncées aux associations pour l'année 2025
- mentionne que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

**Monsieur Thierry DUFOUR,
Président du CCAS de Puygouzon**

